



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
Jeudi 16 mai 2024 – 17h30 – Ferme d'Icart - Montels  
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (\*)**

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) s'est réuni le 16 mai 2024 sous la Présidence de Kamel CHIBLI, président.

En introduction à la réunion, les élus ont rendu hommage à Dominique DUPUI, conseillère municipale à Val-de-Sos et membre du Bureau du SMPNR, récemment décédée. Dominique DUPUI était déléguée au tourisme et siégeait pour le compte du SMPNR dans de nombreuses instances et organismes du tourisme. Les élus du Bureau ont observé une minute de silence en sa mémoire.

Le Bureau a délibéré sur de nombreux sujets et de nombreux dossiers, lors d'une réunion à l'ordre du jour très chargé, qui incorporait notamment 10 conventions avec des partenaires divers (communes ou communauté de communes, organismes agricoles, producteurs « Valeurs Parc »...) ainsi que la mobilisation de financements auprès de la Région ou de l'Etat.

**Charte 2025-2040 du PNR** : suite à l'approbation du projet de Charte par le Comité syndical en avril à St Paul de Jarrat, celui-ci a été adressé le 15 mai à l'Autorité Environnementale pour avis. Celui-ci sera rendu avant septembre. Le Bureau a également approuvé la demande de financement de 100 000 € à la Région Occitanie pour les prochaines étapes de révision de la charte du PNR, notamment le déroulement de l'enquête publique prévue à l'automne.

### **Aménagement et aides aux communes**

La Bastide de Sérou et Massat : Le Bureau a validé les avenants qui prolongent les contrats Bourg-centres avec les communes de La Bastide de Sérou et de Massat jusqu'au 31 décembre 2028. Cette délibération complète l'approbation des contrats de Lézat sur Lèze, le Fossat, le Mas d'Azil, Daumazan sur Arize et Tarascon-sur-Ariège lors de la séance de Bureau de mars.

St Lizier : le Bureau a approuvé une convention avec la commune de St Lizier et le CAUE de l'Ariège pour la mise en valeur des jardins et espaces publics de la commune : « St Lizier : des jardins qui racontent l'histoire ».

Pays de Tarascon : le SMPNR grâce à la Région Occitanie va financer la réalisation d'un « nuancier de couleurs » pour l'harmonie des constructions et rénovations, qui va être intégré au PLUi de la communauté de communes du Pays de Tarascon. Pour cela, le Bureau a approuvé une convention avec la communauté de communes.

**Association des Amis du PNR** : le Bureau a validé la convention annuelle 2024 à passer avec l'association, pour la soutenir dans ses activités grâce à une contribution financière du SMPNR. Les élus ont rappelé leur attachement à l'existence de cette association, qui apporte au PNR des dynamiques irremplaçables et qui n'a pas de réel équivalent dans les autres PNR de France.

**Marque Valeurs Parcs** : Le réseau Valeurs Parc du PNR compte actuellement 136 bénéficiaires et 19 gammes de produits. L'extension du PNR à compter de 2025 permettra de nouveaux marquages dans les gammes existantes et la création de nouvelles gammes. Le Bureau a validé les évolutions à apporter aux conventions avec les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc, afin de consolider le partenariat avec eux : image, communication, cotisation...

**Gestion de l'espace** : le Bureau a décidé de solliciter l'Etat pour le cofinancement du projet européen « Desbosiguem ! (Débroussaillons !) sur 3 ans qui va notamment permettre de réaliser des chantiers de débroussaillage et de protection contre les incendies dans plusieurs communes notamment dans la vallée du Vicdessos.

**Biodiversité** : le Bureau a validé les demandes de financement auprès de la Région Occitanie pour l'animation des sites Natura 2000 du PNR. Cela intègre notamment l'animation du site des Chars de Moulis et de Balaguères. Le Bureau a également approuvé la demande de financement auprès de la DREAL pour l'animation en 2024 du projet de retour du bouquetin.

**Agro-environnement** : le SMPNR anime depuis plusieurs années, en partenariat avec les organismes agricoles (Fédération pastorale, Chambre d'agriculture...), la mise en œuvre de mesures agroenvironnementales (MAEC) au bénéfice des agriculteurs sur des secteurs particuliers : sites Natura 2000, corridors écologiques, stations d'espèces animales ou végétales protégées... Pour mettre en œuvre les campagnes 2024 et 2025, une convention a été approuvée par le Bureau ; elle permettra de mobiliser un financement à 100 % de l'Etat pour le SMPNR et ses partenaires : Fédération pastorale de l'Ariège, Gestnat conseils, ANA-CEN09, ONF et Syndicat mixte bassin versant de l'Arize.

**Alimentation** : Le SMPNR porte depuis 2021 un Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui vise à rapprocher l'ensemble des acteurs du système alimentaire et à développer une agriculture durable ainsi qu'une alimentation de qualité et accessible à tous. Le Bureau a décidé de candidater au « niveau 2 » des PAT, avec une candidature qui met l'accent et renforce les actions en matière d'approvisionnement local de la restauration hors domicile, de mobilisation foncière pour l'installation agricole répondant aux besoins alimentaires locaux, de qualité et d'accessibilité de l'alimentation, notamment.

**Bois-Energie** : le Bureau a approuvé la convention à passer avec les communes pour créer un opérateur de vente de chaleur à partir de la ressource forestière locale sur le département. Cette solution clé en main permet aux bénéficiaires de voir aboutir des projets complexes de distribution de chaleur sur leur commune, sans avoir à porter la conduite et le financement des travaux, ni la maintenance ou l'approvisionnement. La commune de Tarascon-sur-Ariège a déjà délibéré pour signer également cette convention, et d'autres communes sont intéressées, telles Daumazan sur Arize, La Bastide de Sérou, Le Mas d'Azil, Saint-Lizier, Mirepoix et Pamiers.

**Chantiers forestiers de qualité** : Pour que la filière bois puisse constituer à terme l'un des piliers de l'activité économique des Pyrénées Ariégeoises, il est impératif de réaliser et montrer des chantiers forestiers bien menés, qui préservent les sols, la qualité, le potentiel et la pérennité des peuplements ainsi que la ressource en eau, les paysages et la biodiversité. Le Bureau a approuvé une stratégie en 4 points qui permettra d'aider à améliorer la qualité des chantiers.

**Transition touristique** : Dans le cadre de la convention avec le Département de l'Ariège pour la mise en tourisme de la Vélo-route dans le PNR, une étude d'opportunité a été réalisée par le SMPNR et présentée au Conseil départemental en juin 2023. Il a été convenu de poursuivre l'action. Le Bureau a pour cela voté l'adhésion au réseau Vélo et Territoire afin de bénéficier de son expertise et de ses ressources.

Enfin, le Bureau a décidé de participer au projet Protair de coopération décentralisée avec le Brésil, porté par la Fédération des PNR, financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La prochaine réunion du Bureau syndical aura lieu le 17 juillet 2024.

(\*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.